

Vie de l'association

Aristide Belli nommé président de l'AICVF : Cap sur l'excellence technique et la transition énergétique



Le Conseil d'administration de l'AICVF a nommé Aristide Belli à la présidence de l'association à compter du 1^{er} janvier 2026. Professionnel reconnu du génie climatique, il dispose de plus de 25 ans d'expérience dans les domaines de la performance énergétique, de la qualité des installations et de l'accompagnement des transitions environnementales. Il a notamment exercé des responsabilités pendant plus de 15 ans au sein de TotalEnergies, où il a piloté des projets d'optimisation énergétique et contribué à la mise en place d'une politique RSE.

Expert de justice près la Cour d'appel de Versailles et fondateur du bureau de contrôle **WBP Audit**, accrédité COFRAC pour les **CEE**, Aristide Belli entend inscrire son mandat dans la continuité des missions historiques de l'AICVF : **diffusion des savoirs, montée en compé-**

tence des professionnels, et animation d'un réseau d'excellence technique.

Il porte une ambition forte pour l'avenir : **rapprocher les territoires du national, intégrer les jeunes professionnels, et structurer un centre de compétences** au service de toute la filière, dans un contexte de mutation technique et réglementaire rapide.

Le mot du président

Aristide Belli – Président de l'AICVF

« Transmettre, fédérer, transformer »

En ce début d'année 2026, je vous adresse tous mes vœux de santé, d'énergie et de réussite.

C'est avec honneur que j'assume la présidence de l'AICVF, une association qui incarne depuis plus d'un siècle la richesse des savoirs techniques et la force du collectif. Dans un secteur en pleine transformation, l'AICVF a un rôle clé :

accompagner les professionnels, transmettre les compétences, éclairer les choix, et faire dialoguer les territoires.

2026 sera marquée par plusieurs chantiers : intégration renforcée des jeunes dans nos groupes régionaux, création d'un centre de compétences pour la formation, développement du lien entre adhérents individuels et personnes

morales. Je mettrai mon expérience de chef d'entreprise au service de cette dynamique, avec une ambition claire : adapter l'AICVF aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Merci pour votre confiance. Continuons à faire vivre ensemble une communauté engagée au service du génie climatique.

Bilan

2025 : Une année riche en échanges et en avancées

L'année écoulée a été marquée par des réunions techniques régionales passionnantes, des conférences enrichissantes, des échanges fructueux entre professionnels du génie climatique et les tendances du génie climatique.

Voici quelques points forts des rubriques, parus dans les newsletters en 2025 :

RUBRIQUE "ÇA SE PASSE EN RÉGION" :

Découvrez les événements et les initiatives locales qui animent notre réseau régional.

- **Alsace** : 8 réunions, dont des discussions sur la qualité de l'air, l'hybridation, et la RE 2022.
- **Aquitaine** : 3 réunions, avec 2 visites d'usine et intervention IUT Bordeaux.
- **Auvergne** : 3 réunions, incluant une visite KAP et une discussion sur la qualité de l'air intérieur.
- **Bourgogne-Franche-Comté** : 2 réunions, avec un focus sur la récupération sous caisse.
- **Bretagne Pays de la Loire** : 5 réunions, abordant les outils et logiciels, la conception thermique et carbone, et la rénovation énergétique.
- **Côte d'Azur Corse** : 4 réunions, incluant une visite du Provençal et une réunion sur les biocombustibles.
- **Champagne** : 5 réunions, avec des thèmes comme l'économie circulaire et le refroidissement adiabatique.

- **Hauts-de-France** : 2 réunions, dont une sur l'hybridation.
- **Ile-de-France** : 2 réunions, avec un focus sur l'efficacité énergétique et le programme PROFEEL.
- **Languedoc-Roussillon** : 8 réunions, couvrant des sujets comme le propane, l'équilibrage, et le refroidissement adiabatique.
- **Lorraine** : 4 réunions, incluant des discussions sur les PAC et le traitement de l'air en centre aquatique.
- **Normandie** : 3 réunions, avec des thèmes comme le traitement de l'air et la réglementation sur les fluides frigorigènes.
- **Midi-Pyrénées** : 3 réunions, abordant les fluides frigorigènes et le décret BACS.
- **Poitou-Charentes** : 6 réunions, couvrant des sujets comme les îlots de chaleur, le biopropane, le traitement de l'air et le Congrès AICVF à La Rochelle le 13 Juin 2025. [Voir les vidéos du congrès](#)
- **Rhône-Alpes** : 5 réunions, avec des thèmes comme l'hybridation et le décret BACS.
- **Centre-Val de Loire** : 4 réunions, incluant des discussions sur le traitement de l'air et les CEE.

RUBRIQUE "TENDANCES" :

Présentations des dernières innovations, des évolutions réglementaires et des tendances du secteur.

Ces lettres restent disponibles sans identifiant, à tout moment dans la section « Actualités du comité Revue CVC » sur notre site web ([cliquer ici](#))

Les articles issus des réunions techniques en région incluent pour la plupart, des liens vers les présentations détaillées, accessibles directement dans les actualités des pages régions.

2026 : Une année prometteuse

L'année à venir s'annonce tout aussi riche, avec de nouveaux défis et opportunités. Nous continuerons à organi-

ser des réunions techniques, des conférences et des ateliers pour partager les innovations et les bonnes pratiques dans notre domaine.

**Jean-Marie Souchet
et Michel Laval**
Rédacteurs lettre AICVF



Ça se passe en région

AICVF Alsace

Sortie familiale Epiphanie

« Visite musée zoologique et galette des rois »

L'AICVF Alsace a profité de sa traditionnelle sortie familiale de l'Epiphanie pour convier ses membres à la découverte du nouveau musée zoologique de Strasbourg qui a réouvert récemment ses portes au public après trois années de travaux de rénovation.

Les quinze participants avec des enfants ont échangés leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année avant de déambuler librement dans les salles du musée bénéficiant d'une nouvelle mise en scène.

Grands et petits se sont extasiés devant la variété et la taille des espèces exposées, des plus grands comme les éléphants de mer ou l'ours blanc jusqu'aux plus petits comme les insectes et les araignées.

Au fil des salles, émerveillement face à la beauté de la nature avec l'explosion des couleurs des oiseaux exotiques et des papillons et contemplation des reproductions en verre des formes géométriques de planctons, véritables œuvres d'art !

L'occasion aussi de voir de près quelques animaux sauvages de nos régions avec notamment un impressionnant sanglier mâle.



La galette des rois a été dégustée dans un restaurant voisin, plutôt accompagnée de boissons chaudes en raison d'un météo bien fraîche alternant grésil et averses de neige...



Christian Klein,
Président AICVF Alsace



ENERj
MEEETING
2026

10^e
EDITION

PARIS
10 FÉVRIER 2026
CARROUSEL
DU LOUVRE

LYON
15 SEPTEMBRE 2026
PALAIS DE
LA BOURSE

JOURNÉE DE L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE ET
ENVIRONNEMENTALE
DU BÂTIMENT

BÂTIR 2050

enerj-meeting.com

Retour sur nos afterworks de fin d'année

8 décembre 2025
Rencontre à
la brasserie Inakis

Les membres de l'AICVF Aquitaine se sont retrouvés pour un afterwork de fin d'année placé sous le signe de la convivialité et du partage, à la brasserie Inakis & Co à Mérignac.

La soirée a débuté par une visite de la brasserie, l'occasion de découvrir les coulisses de la fabrication et d'échanger autour d'un savoir-faire local.

Nous avons ensuite prolongé ces échanges autour d'un cocktail dinatoire convivial, dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Un grand merci à l'ensemble des participants pour leur présence et leur bonne humeur, ainsi qu'à l'équipe d'Inakis



and Co pour leur accueil. Ces moments informels sont essentiels pour renforcer les liens entre membres et clôturer l'année sur une note positive.



28 novembre 2025
Transmission & expertise : un moment
privilegié à l'Université de Bordeaux

L'AICVF Aquitaine a eu le plaisir d'intervenir auprès des étudiants de l'Université de Bordeaux grâce à **Jean-Claude Raymond**, membre du bureau de notre association. Invité par **Jean-François Bonnet**, enseignant-chercheur responsable du Master 2 Génie énergétique et du CVC dans le parcours "Génie énergétique", Jean-Claude Raymond a partagé un retour d'expérience passionnant sur la conception et la réalisation du système de refroidissement du tunnel sous la Manche.

Un ouvrage hors norme, un défi thermique majeur, et surtout un exemple concret de l'ingénierie au service des infrastructures européennes.

Au programme :

- Les enjeux énergétiques et thermiques propres à un tunnel ferroviaire unique au monde
- Les choix de conception du système de refroidissement
- Les contraintes de réalisation et mise en service
- Un échange riche avec des étudiants curieux et engagés

Un grand merci à Jean-François Bonnet pour son accueil et à

l'ensemble des étudiants de la promo 2025/26 du Master 2 Génie énergétique pour la qualité de leurs questions et leur participation active à cette session.

À l'AICVF Aquitaine, nous croyons fermement au partage d'expérience et à la transmission pour préparer les futurs ingénieurs aux défis énergétiques et environnementaux de demain.



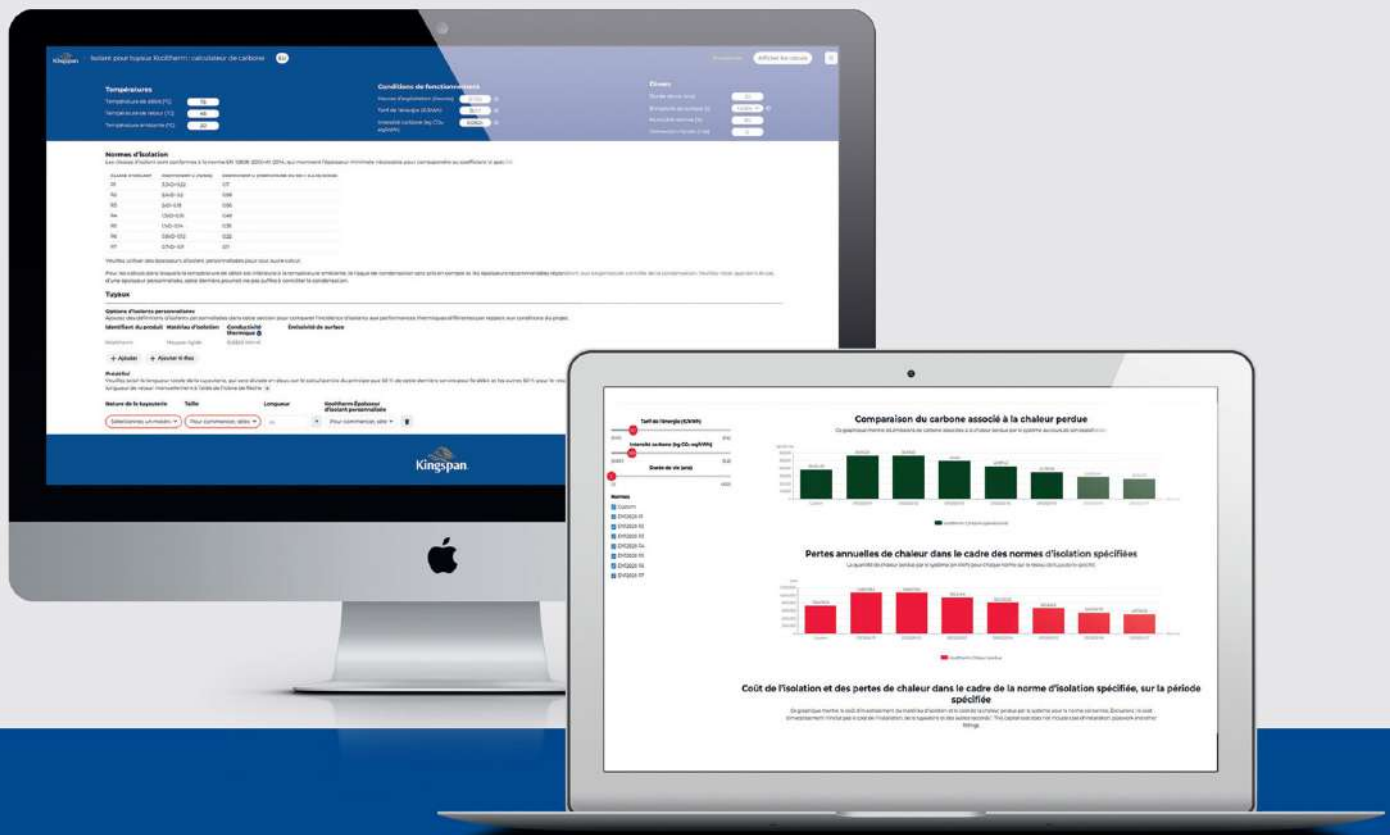
Caroline Marlange
Présidente AICVF Aquitaine



Comprendre l'impact de l'isolation des tuyaux sur les coûts d'exploitation et les émissions de carbone

La réduction du carbone intrinsèque est un élément essentiel pour parvenir à un environnement bâti à zéro émission nette d'ici 2050. Le carbone intrinsèque issu de la construction représente plus de la moitié de l'impact carbone sur l'ensemble du cycle de vie d'un nouveau bâtiment économe en énergie.

Notre calculateur carbone aide les ingénieurs à calculer les émissions de carbone associées aux pertes thermiques des systèmes de tuyauterie pendant leur durée de vie, conformément aux tableaux de la norme EN 12828: 2012 + A1: 2014.



Le calculateur carbone Kingspan Kooltherm® Pipe Insulation fournit une indication sur les pertes de chaleur, les coûts d'investissement et le coût des pertes de chaleur, ce qui permet de comprendre le retour sur investissement en termes de coûts et de carbone lors de l'utilisation des différentes normes d'isolation.

pipecarboncalculator@kingspan.com



Scannez pour obtenir un accès gratuit.

Kingspan Insulation N.V.
 Visbeekstraat 24 | 2300 Turnhout | Belgium
 T: +32 14 44 25 25
 E: sales.be@kingspan.com
www.kingspantechnicalinsulation.fr



© Kingspan, Kooltherm et le Lion Device sont des marques déposées de Kingspan Group plc au Royaume-Uni, en Irlande et dans d'autres pays. Tous droits réservés.

Réunion technique du 4 décembre 2025

Une matinée pour démystifier les contrats de performance énergétique

Les membres du groupe régional Ile de France se sont réunis le 4 décembre 2025 pour leur assemblée générale. Lors de cette manifestation, une réunion technique animée par 2 experts de l'association ont permis à la fois de présenter les outils développés par l'association et de revenir sur la démarche menée sur une opération exemplaire portant la rénovation d'envergure de la cité administrative de Colmar. Accueilli dans un lieu inspirant, le showroom technique de la Tour Saint Gobain, ce nouveau format a permis de réunir une trentaine de membres de l'association qui ont pu échanger de façon directe avec nos experts mais aussi sur les actions du groupe régional IDF.

Après un mot d'introduction du président du Groupe régional IDF **Mohamed Abdelmoumene**, et du directeur des Solutions France de Saint-Gobain, **Olivier Servant**, la réunion technique s'est déroulée en 2 temps. La première partie a permis à la présidente du Comité technique de l'Association, **Solène Duprat**, de présenter la boîte à outils pour mettre en place un contrat de performance énergétique, élaboré par une équipe d'experts de l'AICVF dans le cadre du programme PROFEEL sous le pilotage de l'AQC (Agence Qualité Construction). Les outils développés par le Comité technique visent 2 objectifs :

- Disposer d'outils opérationnels pour la mise en œuvre de contrats de performance énergétique
 - Sensibiliser et motiver les professionnels à s'engager dans cette démarche grâce aux outils mis à disposition.
- Ce travail qui s'est étalé sur plus 2 ans a connu plusieurs phases et a abouti à une dizaine de livrables tous disponibles sur le site de [Pro Réno](#).

La première étape a permis de collecter tous les outils, documentations et bibliographies existantes dans le domaine des contrats de performance énergétique et de construire

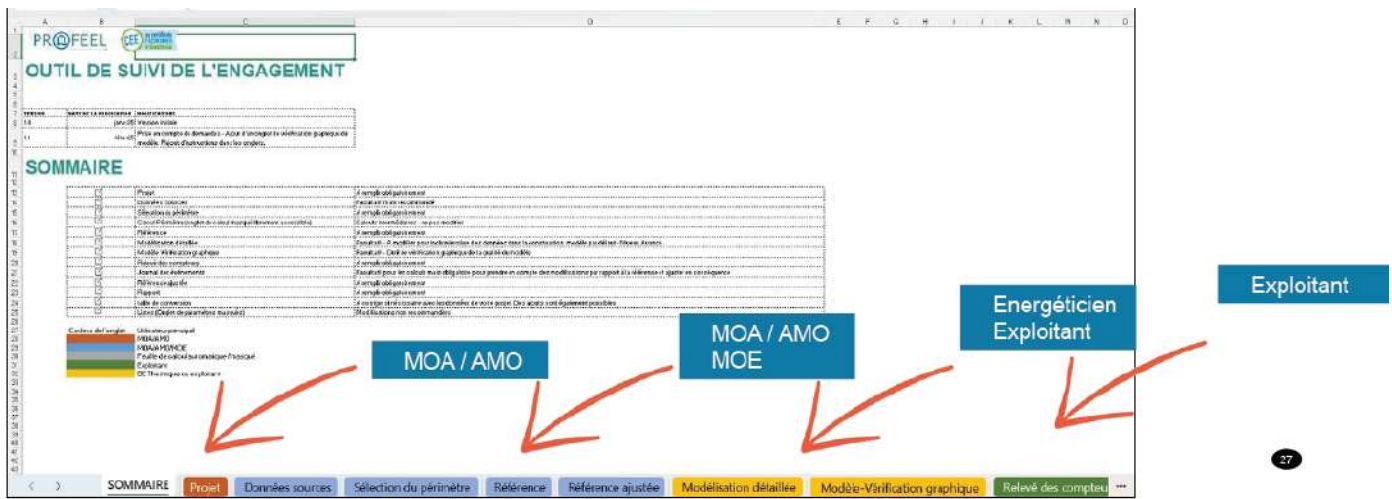


un cadre bibliographie. L'étape suivante a consisté à réaliser des réunions d'échanges dans une approche collaborative avec les professionnels sur les CPE afin d'identifier les expériences, les freins, les besoins.

Pour mémoire, un contrat de performance énergétique lie un client et un prestataire sur la performance énergétique des installations. Ce contrat se doit de sécuriser les deux parties selon deux aspects : Le contenu et la forme du contrat. A ce titre, l'outil propose différentes possibilités tant sur le contenu que sur la forme afin de s'adapter à tous les cas de figure.

Cette boîte à outils unique est structurée selon les différentes étapes de mise en œuvre d'un contrat de perfor-

| Question | Oui | Non | Autre |
|--|-----|--------------------------------|----------------------|
| Quelle est la surface du bâtiment? | | | 100 |
| Etat des lieux et actions d'économie d'énergie prévues | | | |
| Disposiez-vous d'un audit énergétique récent? | Oui | Non | (Situ Châssis-Saint) |
| L'audit recommande des travaux | Oui | Non | (Châssis-Saint) |
| Sur les parois extérieures du bâtiment | Oui | Non | |
| Sur les toits du bâtiment | Oui | Non | |
| Sur la production de chauffage | Non | Oui | |
| Sur la production d'ECS | Non | Oui | |
| Sur la production de froid | Oui | Non | |
| Sur les réseaux | Oui | Non | |
| Sur la ventilation | Oui | Non | |
| Sur l'éclairage des locaux | Oui | Non | |
| Sur le pilotage des installations | Oui | Non | |
| L'audit présente-t-il un scénario global de réduction des consommations? | Oui | Non | |
| Ou quel pourcentage de gain par rapport aux consommations actuelles? | 0% | | |
| Pensez-vous que les installations techniques sont correctement réglées? | Non | | |
| (Équilibrage, température de consigne, programmation...) | | | |
| Quel type de rénovation prévoyez-vous prochainement? | | Rénovation échelonnée | |
| Dans le cas d'une approche échelonnée, soumettez-vous? | | Reduire les coûts énergétiques | |



mance énergétique. Elle permet de synthétiser les éléments et informations clés à chaque étape. Aussi, cette boîte incite à se poser les bonnes questions à chaque étape d'un projet afin de rendre la démarche la plus accessible possible y compris pour les non-initiés. La réalité du terrain guidant les réflexions de l'association, cette conférence a été enrichie d'un retour d'expérience du groupe Eiffage construction présenté par Adrien Pehau Responsable du pôle énergétique, sur la mise en œuvre d'un CPE sur la Cité administrative à Colmar.

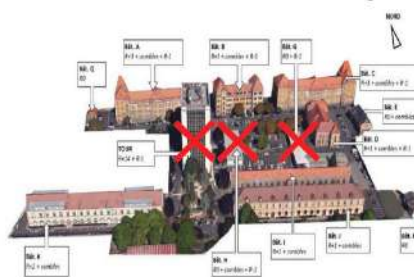
Ce projet d'engureure (**image 3**) porte sur la rénovation de 7 bâtiments et la construction de 3 bâtiments pour un investissement d'environ 22 millions dont 1 million d'euros d'aides perçues dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie pour un CPE d'une durée 5 ans avec la particularité d'être engageant dès la première année. Plus généralement, la première année est une année de calage et de réglage. Ainsi, la garantie des performances ne s'effectue qu'à partir de la 2nde année d'exploitation.

Il existe toutefois un tunnel de neutralisation sur les résultats au regard des objectifs de plus ou moins 5 % la première année puis de plus ou moins 2,5 % les années suivantes. Une autre difficulté de ce contrat concerne le périmètre d'engagement qui intègre tous les usages énergétiques du site y compris bureautique. D'où une certaine complexité qui a nécessité de nombreuses études pour caler les objectifs de performance. En effet, certains postes de consommation restent délicats à maîtriser puisqu'ils dépendent en majeure partie, voire en totalité, des pratiques, usages et habitude des occupants. Les objectifs et résultats attendus du contrat de performance

doivent être négociés et actés dès la conception du projet du contrat de performance. Il faut qu'ils soient ambitieux mais atteignables.

Pour la bonne marche du projet, il est nécessaire de maintenir une continuité de gestion sur toute la durée projet depuis la négociation du contrat de performance énergétique jusqu'à son exploitation et les résultats observés sur les 5 années de contrat. Cela sous-entend évidemment que les responsabilités soient bien établies au départ dès la signature du contrat. Le choix des partenaires impliqués et engagés à toutes les étapes du projet est clef. De la même façon, l'exploitant doit être intégré dès la conception du contrat de performance énergétique, (**image 4**).

Image 3 - Présentation du projet



- Démolition de 3 bâtiments
 - Rénovations de 7 bâtiments
 - Construction de 3 bâtiments
- Surface : 18 000 m² SU

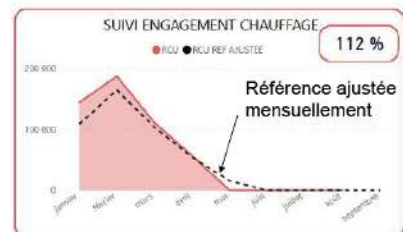


- **Marché Global de Performance (MGP)**
- Budget d'investissement 22 M € HT
- 1M € CEE gérées par Eiffage pour le compte de l'Etat



Image 4 - L'importance du suivi en exploitation

- Réunion trimestrielle
- Seulement 13 compteurs engageants
 - GTB fonctionnelle dès la livraison
- Logiciel de supervision énergétique
 - Suivi de l'évolution de l'engagement
 - Référence ajustée mensuellement
- Présence 24h/24h



Pour ce travail de coordination, une mission de commissionnement a été mis en œuvre dès la phase de concours et à toutes les étapes du projet. Comme la plupart des projets ambitieux, celui-ci a fait l'objet de travaux modificatifs souhaités par le client. Ils ont été gérés par le groupe Eiffage en nécessitant des études complémentaires puis intégrés dans le contrat CPE.

Pour en revenir à la situation de référence qui, bien souvent, est établi en fonction de la première année de fonctionnement des installations, il a fallu se baser sur les travaux de. En revanche, pour les usages propres aux utilisateurs, la STD n'est pas utilisable en tant que telle. La solution a consisté à mener un travail estimatif, sur la base d'hypothèses de fonctionnement pour déterminer les niveaux de consommation électrique poste par poste (durée, fréquence, foisonnement). Les travaux de STD ont été particulièrement conséquents sur ce projet malgré une enveloppe financière dédiée contrainte. Certains postes ont nécessité de travailler par extrapolations sur les performances et les consommations du système de chauffage.

Le projet a fait également l'objet d'un PMV, Plan de Mesures et Vérification. L'expérience du projet montre qu'il est essentiel de bien prendre le temps de réaliser ce PMV, d'établir un plan de comptage et surtout que ce plan doit être validé par tous les acteurs du projet. L'autre point d'attention porte sur les formules d'ajustement qui permettent de maîtriser les risques. Ces formules ne sont pas nécessairement évidentes à établir et doivent être partagées par tous les acteurs du projet.

Les premiers résultats sont concluants, puisque le projet a été mis en service il y a environ un an, et montrent un écart sur les consommations de chauffage, car les modèles météo ne prenaient pas en compte le vent dans les hypothèses. Ces écarts sont compensés par des résultats favorables sur le poste électricité.

Ce contrat est en bonne voie et permet à l'ensemble des partenaires du projet d'affiner leur méthodologie, de tirer profits des points d'attention et d'appréhender les CPE avec toujours plus de finesse.

A la suite de cette conférence, s'est tenue l'assemblée générale de notre groupe régional.

Mohamed Abdelmoumene, président du groupe régional AICVF Ile de France, a présenté les actions et réunions menées par notre groupe régional.

Alain Douillard, trésorier du groupe régional, a ensuite présenté les résultats financiers.

Mohamed a ensuite repris la parole pour présenter les actions et réunions à venir en 2026.

Enfin, le bureau a été reconduit à l'unanimité avec :

- Président : **Mohamed Abdelmoumene**
- Secrétaire : **Eric Bosser**
- Trésorier : **Alain Douillard**

Pour aller plus loin pour télécharger la présentation lien page régionale IDF :

[Démystifions les Contrats de Performance Energétique](#)

AICVF Languedoc-Roussillon

Réunion technique du 25 novembre 2025

« La FGAZ III : rappels réglementaires, calendriers, situation du marché et conséquences » - « Le HVRF, DRV hybride, système combinant la détente directe et l'eau glacée »

Sous l'impulsion de son président **Guy Friquet** et avec l'appui de la commission technique animée par **Sylvain Masson** (BET DURAND), l'AICVF Languedoc-Roussillon a eu le plaisir d'organiser sa dernière réunion technique de 2025, le mardi 25 novembre, au Lycée Léonard de Vinci de Montpellier. Cette rencontre a rassemblé une trentaine de professionnels du génie climatique et du froid, venus échanger autour de deux thématiques. Le premier thème était consacré aux enjeux de la F-Gaz III par la société Gazechim. Le second thème a été dédié à la mise en avant d'une solution technologique, le DRV hybride de Mitsubishi Electric, qui célèbre cette année ses 10 ans

d'existence, un système permettant notamment une réduction significative des charges en fluide frigorigène, en parfaite cohérence avec les exigences de la réglementation F-Gaz.



Pour débiter cette réunion, **Jérôme Châtelard** nous a présenté sa société : Gazechim par un bref rappel de l'histoire et des activités de l'entreprise. Gazechim est un groupe industriel français, familial et indépendant, fondé en 1937 à Béziers, spécialisé dans la distribution et le conditionnement de gaz techniques, de fluides frigorigènes et de matériaux composites. Le groupe compte plus de 800 collaborateurs, il est présent dans plus de 20 pays, il s'appuie sur un savoir-faire logistique et technique au service de secteurs exigeants : industrie, traitement de l'eau, froid/CVC et composites.

À la suite de cette petite introduction, il a développé sa présentation sur la F-Gaz III.

Rappel sur la F-Gaz III adoptée en 2024

- Une vision « phase down » à 2050
- Ajout de restriction sur l'utilisation et la maintenance
- Exigence de formation accrue
- Confinement étendue aux HFO.

Influence et ambitions de la F-Gaz III

- Baisse des quotas pour les HFC à l'horizon 20250
- Forte réduction des disponibilités de HFC à fort GWP
- Risques de pénurie sur certains fluide HFC
- Basculer sur des solutions à faible GWP <150

| Fluide | Type | GWP environnement | Classe sécurité |
|----------------|-------------|-------------------|-----------------|
| R404A | HFC | 3920 | A1 |
| R410A | HFC | 2088 | A1 |
| R32 | HFC | 675 | A2L |
| R1234yf | HFO pur | 4 | A2L |
| R454C | HFO/HFC mix | 150 | A2L |

Les dates d'arrêt

(interdictions portant sur le neuf et la mise sur le marché, pas sur l'exploitation immédiate des parcs existants)

Systèmes SPLIT et PAC < 3 kg de gaz HFC

- R410A au 01/01/2025
- R32 au 01/01/2035

Systèmes air/air en SPLIT et PAC ≤ 12 kW

- R410A et R32 au 01/01/2029

Systèmes air/eau en SPLIT et PAC ≤ 12 kW

- R410A et R32 au 01/01/2027

Systèmes air/air et air/eau en SPLIT et PAC > 12 kW

- R410A au 01/01/2029
- R32 au 01/01/2033.

La maintenance et le SAV : ce qui change (important pour l'industrie)

- **01/01/2025** : interdiction d'utiliser des HFC vierges GWP ≥ 2500 pour la maintenance (ex : R404A), avec tolérance via récupéré/régénéré jusqu'au 01/01/2030.

- **01/01/2032** : interdiction d'utiliser des HFC avec GWP ≥ 750 pour la maintenance des équipements de réfrigération.

Les "nouveaux" réfrigérants qui montent (bâtiment + industrie)

CO₂ – R744 (GWP 1)

- Très poussé en froid commercial et industriel, et de plus en plus en CHILLER. Le R744 (CO₂) est parmi les alternatives en remplacement de plusieurs HFC/HFO (dont le R410A, R32, etc.).

Points terrain : très basse empreinte climat, mais contraintes de hautes pressions, conception spécifique et compétences en installation/SAV.

Propane – R290 (GWP 3 ; A3 inflammable)

- Alternative majeure en PAC/CLIM en petites & moyennes puissances, Rooftop, GEG compacts, etc.

Le R290 est une potentielle alternative pour les Split et Chiller.

Points terrain : excellentes performances, mais inflammabilité en A3, des exigences en conception, charges maximales de réfrigérant, ventilation, normes feu et mise en œuvre.

Mélange HFC et HFO – R454C (GWP 148 ; A2L légèrement inflammable)

- Il a été développé pour remplacer des fluides plus anciens à fort impact GWP dans des applications en froid commercial et industriel mais aussi en climatisation. Peut rem-

placer efficacement le R404A et le R22 dans les systèmes neufs de réfrigération commerciale/industrielle et comme alternative au R407C dans certains systèmes.

Point réglementation : interdiction au 01/01/2035.

Situation sur le marché français et focus sur les produits illégaux qui représenteraient 30 % !!!

De quoi s'agit-il ?

- Des importations sans quota, du dépassement de quota avec des produits de contrebande et des ventes illégales via internet.

Quelles conséquences ?

- Impact : financier, opérationnel, commercial, sur la santé, sur la sécurité et sur l'environnement.

Comment les éviter ?

- En vérifiant la cohérence des prix, les emballages, la provenance et l'étiquetage.

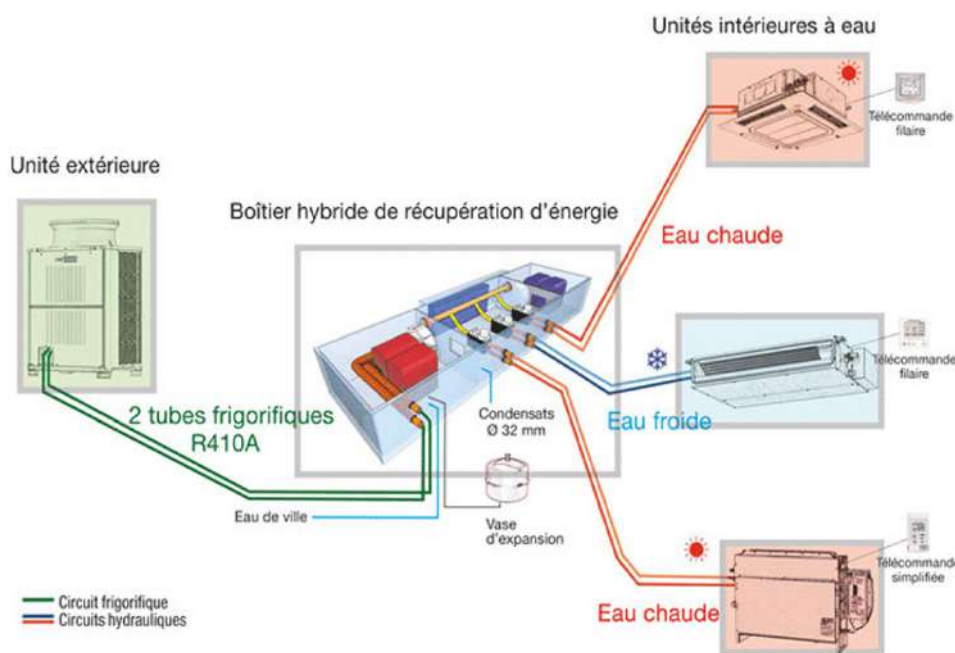
Pour continuer cette réunion, **Magali Regour** et **Olivier Lartigue** ont tout d'abord présenté : Mitsubishi Electric Corporation, une multinationale japonaise fondée en



1921, spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation d'équipements électriques et électroniques à usage industriel, résidentiel et tertiaire. La filiale française fait partie de Mitsubishi Electric Europe B.V., assurant le développement commercial des produits du groupe sur le marché français et parfois dans des zones associées comme l'Afrique du Nord pour certains produits. Elle compte plusieurs centaines de collaborateurs en France, impliqués dans la vente, le support, la recherche, l'installation et le SAV.

À la suite de cette courte introduction, ils ont déroulé leur présentation du DRV Hybride.

Le DRV hybride (City Multi HVRF) est une technologie innovante et différenciante, développée par Mitsubishi Electric qui combine : le débit de réfrigérant variable classique (avec le fluide frigorigène entre l'unité extérieure et un boîtier de connexion assurant le transfert d'énergie) et un circuit à eau (entre le boîtier et les unités à l'intérieur du bâtiment). Ainsi, le fluide frigorigène n'est présent que jusqu'au boîtier, puis l'énergie est distribuée en eau chaude/froide vers les unités intérieures spécifiques à cette gamme. C'est une solution hybride entre détente directe et système eau glacée, d'où son nom DRV hybride.



Principaux avantages en application de confort

- Réduction de la charge de fluide frigorigène (40 % de moins que système DRV classique) dans les zones de confort, comme le fluide frigorigène ne circule pas dans les unités intérieures, cela facilite la conformité aux normes pour les établissements recevant du public (ERP).
- Flexibilité d'installation avec des liaisons cuivre frigorigères uniquement jusqu'au boîtier et liaisons hydrauliques simples (PER/multicouches) vers les unités intérieures.
- Confort thermique en pouvant assurer simultanément le chauffage et la climatisation dans différentes zones avec les modèles HVRF R2 en récupération d'énergie.
- Réduction du nombre de groupes extérieurs grâce à l'utilisation de groupes de forte puissance sans impact sur la concentration de réfrigérant dans les petites pièces traitées.

Domaines d'application

Ce type de système est particulièrement adapté :

- Bureaux et locaux tertiaires,
- Hôtels et hébergements,
- Zones avec contraintes de sécurité/réglementation, ERP,
- Réaménagements ou rénovations complexes.

Largeur de gamme

Ce type de système est particulièrement flexible :

- Unités extérieures réversible ou à récupération d'énergie,
- Fluide R410A ou R32,
- Boîtiers principaux et secondaires
- Toute la gamme d'unités intérieures (cassette, gainable, console, mural).

En synthèse

Le système DRV hybride Mitsubishi Electric est une solution de chauffage/climatisation qui combine l'efficacité DRV (débit de réfrigérant variable) et la sécurité d'un système à eau. Grâce à ce principe hybride, il offre :

- Une performance énergétique élevée,
- Une réduction de fluide frigorigène dans les zones traitées,
- Une forte flexibilité de conception, temps de pose et coût d'installation réduit,
- Un confort thermique adapté 4 saisons.

Cette technologie est particulièrement pertinente pour les bâtiments tertiaires modernes cherchant à optimiser performance, sécurité et conformité réglementaire.

Cette réunion technique illustre une nouvelle fois le rôle de l'AICVF dans la diffusion de l'expertise technique et l'accompagnement des professionnels face aux évolutions réglementaires et technologiques du génie climatique.

Un grand merci également à l'équipe de direction du **Lycée Léonard de Vinci** de Montpellier pour son accueil chaleureux et la mise à disposition de ses locaux, ainsi qu'à l'ensemble des participants pour leur présence et leurs questions pertinentes.

Comme à l'accoutumée, la soirée s'est clôturée dans la convivialité autour d'un apéritif dinatoire, propice aux discussions techniques et aux rencontres entre membres et partenaires du réseau.

Encore un moment de partage et de réussite pour notre communauté AICVF !

Guy Friquet,
Président AICVF Lan





ECOS 501 : Régulation ventilo-convecteur en BACnet IP

Nouveau régulateur communicant pour ventilo-convecteurs avec un programme « tout en un » adapté aux configurations 2 tubes change over, 2 tubes + résistance (2 fils), 4 tubes et 6 voies.

▶ **Application Smartphone**

▶ **Paramétrage rapide et simple**



Interface utilisateur & interface technique

▶ **Réglementation et performance**

▶ **Connectivité et capacité**



Régulateur ECOS 501
alternative innovante, connectivité, simplicité et performance.

Systems
Components
Services
Facility Management



Pour plus d'information :
www.sauter.fr ou info@sauter.fr



Vœux et Réunion technique du 13 janvier 2026 FGAZ et fluides alternatifs, nouvelle période de CEE

Deux thématiques ont été abordées lors de la réunion pour les vœux 2026 de l'AICVF LAN :
 - Comment évolue la FGAZ et quels sont les fluides alternatifs en fonction du type d'installation ?
 - Une nouvelle période de CEE est lancée à partir du premier janvier 2026, quelles sont les nouvelles modalités ?

Cet évènement, animé par **Sylvain Masson** du BET Durand et **Guy Friquet** de la société Technivolution, président de l'AICVF Languedoc Roussillon, a vu les interventions de **Stefan Vlaeminck** de la société Daikin, de **Éric Bertrand** et de **Guylaine Vivien** de la société Sonergia.

Plus de quatre-vingt-dix personnes y ont participé.

Stefan Vlaeminck a ouvert le bal en faisant un petit rappel sur le contexte règlementaire de la FGAZ qui ne concerne que les gaz fluorés. Quel que soit la technologie des machines thermodynamiques, en 2033 le fluide frigorigène utilisé devra avoir un PRP inférieur à 150, dans certains cas de figure les fluides fluorés seront interdits. A terme il n'y aura plus que les fluides naturels qui seront utilisés, l'objectif étant : zéro fluides fluorés à l'horizon 2050 (**image 1**). La FGAZ ne concerne que les gaz vierges, donc non régénérés.

En parallèle, une incitation à l'utilisation des gaz régénérés est mise en place, ce qui permettra de continuer à faire les maintenances nécessaires après 2033 sur les VRV au R32 par exemple.

Ce rappel étant fait, Stefan Vlaeminck a pu aborder la stratégie de la société Daikin pour répondre à la problématique règlementaire de la FGAZ.

A l'heure actuelle de manière « classique », Daikin propose une gamme assez large de VRV au R32 avec système Shirudo qui permet de protéger les utilisateurs en cas de fuite car le R32 est un fluide A2L et donc légèrement inflammable. A partir de fin 2026, une nouvelle gamme de VRV au R32 sera proposée en remplacement des VRV au R410A. Il faudra changer le groupe, les unités intérieures et télécommandes, mais l'ensemble des canalisations et refnests pourront être conservés.

Au niveau des groupes d'eau glacée et des pompes à chaleur Air/Eau, Daikin propose d'ores et déjà une gamme conforme à la réglementation, les systèmes réversibles au R454C par exemple pourront être vendus jusqu'en 2050, le PRP du fluide étant inférieur à 150.

Calendrier d'interdiction des gaz fluorés dans les équipements neufs

Pompes à chaleur, refroidisseurs

Image 1

| Technologie | Catégorie | Puissance | PRP MAX autorisé | | | | | | | | | | |
|------------------------|--|--------------------|------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|---------|
| | | | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2030 | 2031 | 2032 | 2033 | 2034 | 2035... |
| PAC air/eau ou eau/eau | "Monobloc" ou "autonome" | < 12 kW | 150 | | | | | | | | | | |
| | | > 12 kW et < 50 kW | 150 | | | | | | | | | | |
| | > 50 kW | 150 | | | | | | | | | | | |
| PAC air/air | "Système bi-blocs air-eau" | < 12 kW | 150 | | | | | | | | | | |
| | | > 12 kW | 150 | | | | | | | | | | |
| | | > 12 kW | 150 | | | | | | | | | | |
| Refroidisseurs | "Système bi-blocs air/air" | < 12 kW | 750 | | | | | | | | | | |
| | | > 12 kW | 150 | | | | | | | | | | |
| | | > 12 kW | 150 | | | | | | | | | | |
| Refroidisseurs | "doit la fonction principale est de refroidir un fluide caloporteur" | < 12 kW | 150 | | | | | | | | | | |
| | | > 12 kW | 750 | | | | | | | | | | |

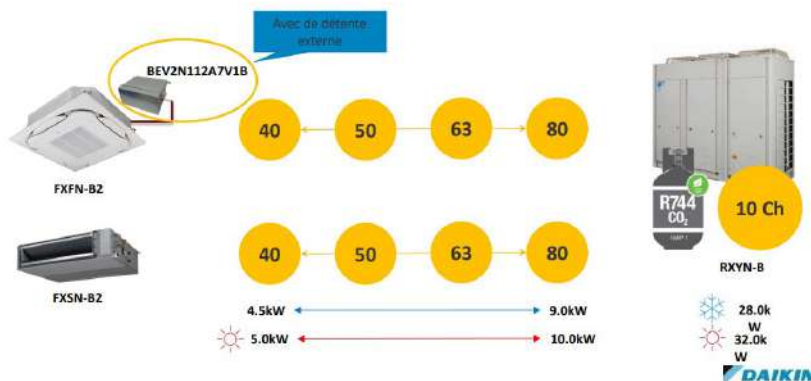
(*) Système "bi-bloc" : système composé d'un certain nombre d'unités à circuit réfrigérant.

44) «refroidisseur» : un système autonome dont la fonction principale est de refroidir un fluide caloporteur (tel que l'eau, le glycol, une solution saline ou le CO₂) à des fins de réfrigération, de traitement, de conservation ou de confort;



Gamme

Image 2



Mais pour anticiper la FGAZ et répondre au défi du zéro gaz fluorés, Daikin a décidé d'innover avec des VRV au CO₂ et des commandes de ce type de système ont déjà été prises. Pour l'instant une seule puissance d'unité extérieure est proposée avec 2 types d'unités intérieures associées et une gamme de puissance réduite (**image 2**). Cependant l'utilisation du CO₂ comme fluide frigorigène (appelé R744) nécessite quelques obligations technologiques.

Au niveau de la mise en œuvre :

- Les canalisations qui peuvent rester en cuivre seront d'un diamètre plus petit mais celles-ci devront être certifiées K65 pour résister jusqu'à 120 [bar]. De plus Le pliage des canalisations est interdit et on devra utiliser des raccords spécifiques à braser.
- Les distances et hauteurs à respecter restent à peu près identiques à celle des VRV classiques, mais des T spécifiques certifiés K65 devront être utilisés à la place des refnests.
- Un boîtier de détente doit être créé en amont de l'unité intérieure pour éviter la gêne acoustique.
- Pour la vérification d'étanchéité, la mise



sous pression d'azote devra être beaucoup plus élevée, aux alentours des 100 bars.

- En ce qui concerne la maintenance, le R744 n'est pas soumis à la FGAZ, mais vu ses spécificités une formation dédiée à son utilisation est obligatoire.

- Attention à la toxicité du R744 : 100g/m³ au maximum. Volumes de pièces 250m³ pour une installation contenant 25 kg de CO₂ (**image 3**), plus tard il y aura des sécurités en série (comme pour le système Shirudo) pour pouvoir équiper de plus petits espaces et donc élargir la gamme.

Vérification de la plus petite surface

Pour vérifier la surface de la pièce en fonction de la concentration maximale autorisée, il suffit de considérer le calcul suivant :

$$\frac{\text{Charge totale système}}{\text{Plus petit volume}} > 0,1 \text{ (Limite de toxicité)}$$

Exemple:

Informations de projet:

- Hauteur pièce: 2,5m
- Plus petite surface = 100m².

Information système VRV:

- Charge totale = 30kg

Vérification:

→ Concentration de réfrigérant = $\frac{30}{250} = 0,11 > 0,1$ (limite de toxicité)

Solution:

→ Modifier le réseau frigorifique pour obtenir une charge inférieure à < 25kg

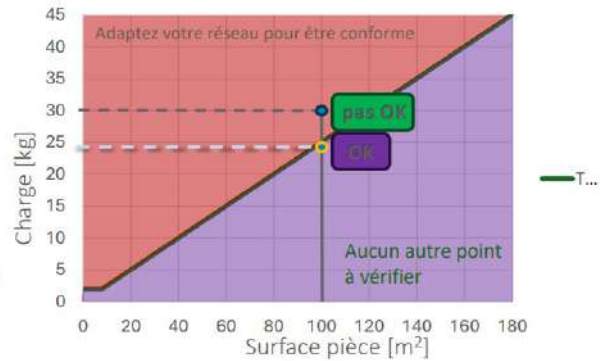


Image 3

Stefan Vlaeminck a conclu avec un petit point sur les PAC réversibles au R290 qui seront disponibles en avril 2026

PAC R290



| EWYK-QZKSA* | | 100 | 135 |
|---|----|--------------------|--------------------|
| Puissance calorifique A7/W40-45°C (1) | kW | 102 | 135 |
| COP A7/W40-45°C (1) | | 3,3 | 3,3 |
| Puissance calorifique A-5/W60-70°C (2) | kW | 75 | 101 |
| COP A-5/W60-70°C (2) | | 1,7 | 1,7 |
| Puissance calorifique A-10/W40-45°C (3) | kW | 68 | 91 |
| COP A-10/W40-45°C (3) | | 2,3 | 2,3 |
| SCOP (35/55°C) | | 4,2/3,3 | 4,2/3,2 |
| Puissance frigorifique A35/W12-7°C (4) | kW | 91 | 128 |
| EER | | 3,0 | 2,6 |
| Puissance frigorifique A35/W23-18°C (5) | kW | 121 | 165 |
| EER A35/W23-18°C (5) | | 3,7 | 3,3 |
| SEER | | 5,3 | 4,8 |
| Fluide/PRP | | R-290/0,02 | R-290/0,02 |
| H x L x P | mm | 2382x1200x2740 | 2382x1200x2740 |
| Nombre de circuits / compresseurs | | 2/ Scroll Inverter | 2/ Scroll Inverter |

avec 2 niveaux de puissances et des régimes de températures qui permettent de couvrir une large gamme de besoins. (**image 4**).



Image 4

Disponible
Avril 2026

Conception Modulaire & évolutivité

Le design modulaire offre une flexibilité totale à l'installation et permet une adaptation simple aux contraintes d'espace ou aux besoins spécifiques de chaque projet.

- Jusqu'à 540 kW dans un même ensemble (maximum 4 modules de base)
- Jusqu'à 2160 kW en configuration groupée côté régulation (16 modules), en conditions standard

Large plage de fonctionnement

- Production d'eau chaude 75 °C pour une température extérieure allant jusqu'à -1 °C
- Production d'eau chaude 70 °C pour une température extérieure allant jusqu'à -10 °C
- Production d'eau chaude 60 °C pour une température extérieure allant jusqu'à -20 °C
- Production eau glacée de -15 °C (avec glycol) à 30 °C, avec une température extérieure pouvant atteindre 46 °C.



C'est ensuite **Guylaine Vivien**, directrice développement commercial de Sonergia, qui a pris le relais pour dans un premier temps présenter sa société.

Sonerogia fait de l'ingénierie financière. Plus de 145 collaborateurs ont permis la valorisation énergétique de 100000 sites industriels, tertiaires, transports, résidentiel ou agricoles. Le montant des CEE, en B2B, s'élève à 98.7 millions d'euros en 2024. Le fonctionnement de l'entreprise repose sur 4 points qui lui permettent de rester fiable quelque soit le niveau du projet de valorisation énergétique (**image 5**) :

- Une veille réglementaire
- Des conseils techniques et des offres de financement associés

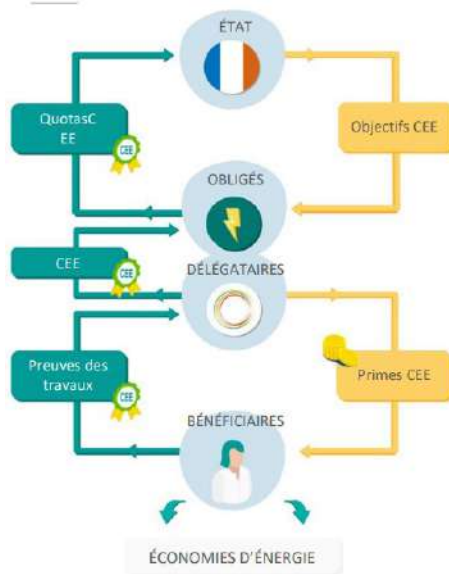
- Une simplification administrative avec l'assurance que le dossier soit conforme
- Une sécurisation des dossiers et des primes.

Eric Bertrand, ingénieur d'affaires, a fait ensuite un rappel sur le principe des CEE (Certificat d'Economie d'Énergie) qui en est à sa 6^{ème} période depuis le 1^{er} janvier 2026). Il repose sur l'obligation de réaliser des économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie (les « obligés ») qui doivent atteindre un objectif fixé sur 4 ans en fonction de leur volume de vente. Le bon fonctionnement de ce dispositif réside dans une synergie entre l'Etat qui fixe les règles, les obligés qui financent les projets, les délégataires qui gèrent l'aspect administratif et le suivi des travaux et le bénéficiaire. (**image 6**)



Image 6

LE FONCTIONNEMENT DES CEE



Eric Bertrand a continué par une présentation des fiches FOST (fiche d'opération d'économie d'énergie) qui permet de connaître la quantité d'énergie économisée qui servira de base au projet et qui sera exprimée kWh cumac (kWhc). Pour parvenir à des choix de solutions techniques pertinents au regard des aides et des économies d'énergies Sonergia possède de nombreux outils (fiches techniques, aides au chiffrage, outils de dimensionnement...).

tation s'est orientée sur les aides aux bâtiments tertiaires avec un exemple de rénovation globale volontariste. Cette rénovation globale impose deux pôles de rénovation sur l'enveloppe du bâtiment et peut être complétée par d'autres rénovations ; dans l'exemple présenté, l'installation de deux PAC (**image 7**). Il est à noter que la mise en place de CPE (Contrat de Performance énergétique) augmente les GWh cumac et que la PAC Air/Eau peut faire l'objet d'un coup de pouce (on multiplie l'aide par 4 dans ce cas de figure). L'aide finale devient alors très intéressante pour le client.

Pour répondre aux attentes de l'AICVF la suite de la présen-

Exemple de projet : rénovation globale d'un entrepôt logistique de 18 000m² en H1

Image 7

| Opération | Mono geste (GWhc) | Coup de Pouce | CPE 10 ans (GWhc)(1) | Réno globale (GWhc) |
|---|-------------------|---------------------|----------------------|---------------------|
| Isolation de la toiture terrasse | 30 | Pas de bonification | 70 | 150 |
| Isolation des murs (2) | 0,6 | | 1,4 | 3 |
| PAC air/eau pour le chauffage de l'entrepôt | 8 | 24 | 18 | 24 |
| PAC air/air pour le chauffage des bureaux | 0,7 | Pas de bonification | 1,6 | 3,5 |
| Total (GWhc) | 39,3 | 55,3 | 91 | 180,5 |
| Total (€) | 275 100 € | 387 100 € | 637 000 € | 1 263 500 € |
| | | Prime x1,4 | Prime x2,3 | Prime x4,5 |

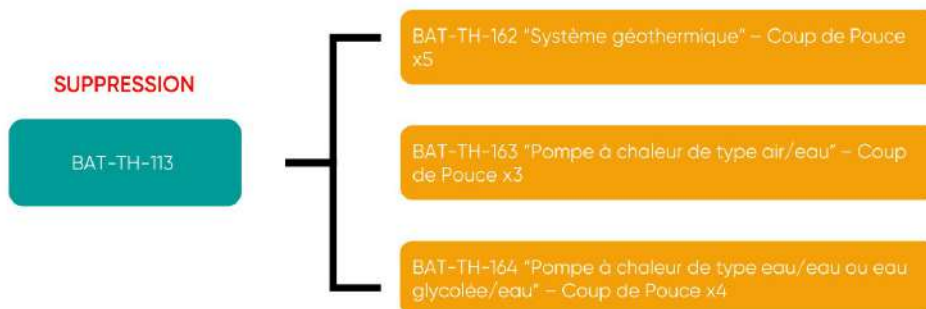
Enfin, un focus concernant la fiche CEE des PAC a été ré-actualisé ; en effet elle a été rénovée et séparée en 3 parties (**image 8**)

La présentation s'est clôturée par les habituelles questions réponses où le thème des éco-délinquants a été abordé. Sonergia a mis en place un dispositif stop fraude pour essayer d'enrayer ce fléau.

Guy Friquet a ensuite remercié l'ensemble des partenaires de l'AICVF LAN en leur offrant le cadeau habituel et en présentant le thermosiphon (pour cette nouvelle année) 2026 qui récapitule tous les moments clés de l'association sur l'année 2025. Pour finir la réunion, l'ensemble des participants s'est retrouvé pour un moment convivial autour d'un apéritif dinatoire.

Focus évolution PAC à compter du 1er janvier 2026

Image 8



Agenda

10 février 2026

ENERJ MEETING (Paris Carrousel du Louvre).
10^e édition de l'efficacité énergétique et environnementale du bâtiment organisée par Batiactu Groupe.

12 mars 2026

RENCONTRES DE LA PRESCRIPTION (Paris).
La journée de la rénovation des bâtiments et du logement qui est prévue et ouverte à tous à la tour Saint Gobain à Courbevoie..

Tendances

Michel Laval, Chargé de Communication - AICVF-CVC



Éric Georgin vient d'être nommé directeur des études et de la formation du CETIAT. Il a pris ses fonctions au 1^{er} janvier 2026. Il est Docteur en mécanique des fluides, de la thermodynamique, des transferts thermiques. Il est



au CETIAT depuis 2008 où il a été chargé d'études et de développement pour devenir le référent technique des laboratoires accrédités COFRAC en thermométrie et hygrométrie. Eric Georgin a 46 ans et rassemble une expertise marquante des domaines de la thermométrie avec 3 thèses qu'il a encadrées entre 2009 et 2024, en étant parallèlement le représentant français pour le sous-groupe « humidité » au

Technical Committee – Temperature d'Euramet, conjointement à une activité au sein du groupe de travail WG-Hu au Consultative Committee for Thermometry du BIPM. Il a pris en 2020 la responsabilité du pôle thermodynamique du CETIAT et sa nouvelle nomination

aux études et la formation ouvre la voie des partenariats universitaires et aux grands projets de recherche avec, comme il l'a présenté, une valorisation optimale des études techniques, par un accent fort sur la certification produits et l'ambition de faire des études, de la recherche partenariale et de la formation, des leviers de croissance et de reconnaissance pour le CETIAT.

www.cetiat.fr



Deux webinaires incontournables pour bien démarrer 2026

1 - Réglementation gaz dans les ERP - Nouveautés au 1er janvier 2026

Découvrez le nouveau cadre réglementaire pour les installations gaz dans les ERP. Comprenez les impacts concrets sur vos projets et les 5 guides techniques qui accompagnent l'arrêté du 23 février 2025.



Visionnez le replay et téléchargez le support du Webinaire

2 - PAC hybrides collectives - Enseignements pour fiabiliser et optimiser vos projets en 2026

Partage des résultats des campagnes d'instrumentation menées par GRDF. Découvrez les performances réelles, les impacts environnementaux et les bonnes pratiques pour dimensionner vos chaufferies hybrides.

Focus : taux de couverture, influence des températures, optimisation des cycles.

Le replay est disponible : revivez le webinaire, retrouvez le support et découvrez la foire aux questions très complète !





Le CIBE – Comité Interprofessionnel du Bois Energie rassemble environ 200 entités professionnelles de toutes tailles, entreprises et maitres d'ouvrages publics couvrant l'ensemble de l'activité du bois énergie et d'organisations professionnelles de la forêt, de l'énergie et du confort.

La Lettre de L'AICVF en a dit quelques mots à l'occasion de la 4^e journée Bois-Energie organisée en juin 2025. En présentant les vœux du CIBE aux professionnels, Mathieu Fleury, son président, les présente également aux occupants des quelques milliers de logements équipés et chauffés par le bois, et pense aux centaines d'ouvrages, hôpitaux, enseignement, maisons de retraite, chauffés au bois, énergie locale et renouvelable. Il veut la poursuite de son développement appuyé sur la ressource

abondante, capable de répondre à une demande, pas toujours suffisante, pour établir un rythme d'exploitation qui se cherche encore avec des volumes variables de récoltes bois énergie. Il met en équivalence l'attention portée à nos indépendances en bois de construction et d'ameublement avec celle en énergie durable et renouvelable que représente le bois énergie souvent freiné par les surtranspositions administratives qui souvent, selon lui, favorisent les usages béton-énergies fossiles. En souhaitant un sursaut dynamique des projets et des études, et le passage en réseau de chaleur-bois ENR pour chaque ville dépassant les 10 000 habitants, il souhaite, pour l'anniversaire des 20 ans du CIBE, la stabilité de ses équipes dans l'élan et la continuité de ses réussites.

www.cibe.fr



Avec trois nouvelles puissances en version monophasée destinées au secteur résidentiel individuel, Daikin complète son offre PAC Air/Eau Altherma 4 H (au R 290) avec des groupes extérieurs plus compacts qui gardent les mêmes atouts de performance, de silence de fonctionnement, de pilotage intelligent et de simplicité d'installation

avec des groupes extérieurs plus compacts, plus faciles à intégrer en façade, et de niveau sonore encore plus discret (28 dB(A) à 3 mètres du groupe). Cette extension de

gamme est proposée avec des unités intérieures murales ou au sol pour un fonctionnement en chauffage, rafraîchissement et eau chaude sanitaire avec un volume de 180 L ou 230 L

selon version. Cette innovation Daikin s'inscrit dans la perspective du règlement

européen F-Gas, d'arrêt en janvier 2027 de la commercialisation des unités extérieures air/eau au R32 en proposant dès maintenant des modèles fonctionnant au propane (R290) et accompagner les professionnels vers les réfrigérants naturels. Dans ce cadre, une formation sera nécessaire et obligatoire pour l'installation et la mise en service. Elle sera accessible, simple et gratuite et ne prendra pas plus de 20 minutes en ligne, avec l'objectif de garantir à l'installateur la disponibilité du produit, et son stockage jusqu'à son installation et sa maintenance et à l'utilisateur son bon fonctionnement dans le temps. Plusieurs modes de pilotage s'offrent à l'utilisateur, avec la télécommande Madoka fournie, ou l'appli wifi sur smartphone Onecta développée par Daikin et le professionnel pourra également prendre le contrôle à distance pour effectuer des opérations de maintenance ou de mise au point.

www.daikin.fr



Pôle habitat FFB a élu son nouveau président au cours de son Conseil d'administration qui s'est tenu le 15 janvier 2026. Laurent Beaugiraud succède à Grégory Monod qui présidait le Pôle Habitat FFB depuis 2019. Il prendra ses fonctions le 2 avril prochain. Laurent Beaugiraud a 53 ans. Il préside depuis 2002

le Groupe Soleil basé à Valence. Le Groupe Soleil a une activité dans l'aménagement foncier, la promotion immobilière et la construction de maisons individuelles. Avec 65 collaborateurs, il développe une activité



bâtiment en charpente, couverture, plomberie sanitaire et électricité. Sa présidence vient à la suite de son action au Bureau national depuis 2019 et de sa présidence de la Commission Formation et Développement des compétences du Pôle Habitat FFB. Sa vision, qu'il exprime d'une présidence impliquée au service de Pôle Habitat et à l'intérêt et au développement de ses entreprises adhérentes, ne peut que conduire à lui souhaiter tous les succès.

www.polehabitat-ffb.com/



KNAUF

Pour une qualité de finition de la mise en œuvre de plaques de plâtre, Knauf innove et propose sa nouvelle bande armée traditionnelle, large, livrée à plat ou en rouleau, King Size, dédiée aux angles saillants (DTU 25.41). Plus large de 3 cm qu'une bande classique, la bande à joint armée King Size est idéale pour les angles sortants



nécessitant une emprise renforcée, afin de recouvrir totalement l'angle, en particulier pour les plaques de plâtre BA18 et BA25. Composée de papier haute qualité et d'acier rigide, elle offre une pénétration immédiate du liant, avec une excellente adhésion de la bande pour un séchage optimal. La bande à joint armée King Size

assure une emprise et une résistance optimale, simplifie la pose et garantit un résultat durable et esthétique. Des témoignages chantier en relèvent la simplicité de découpe, l'accroche optimale de l'enduit et une réduction des étapes de réalisations des angles, et donc un gain de temps de mise en œuvre. A cette nouveauté s'ajoute la plaque de plâtre Knauf HydroProof®, au cœur hydrofuge et parement en voile de verre destiné principalement aux environnements humides. Disponibles pour deux épaisseurs (12,5 mm et 18 mm), les plaques Knauf HydroProof® BA13 et HydroProof® BA18 voient ainsi leur utilisation étendue et certifiée. Elles s'avèrent compatibles pour la réalisation de plafonds, cloisons de distribution. Facile à mettre en œuvre et à découper (10,8 kg/m² pour la BA13), elle est proposée en 3000 ou 2600 x 1200 mm.

www.knauf.com



Ville de Paris et son réseau de chaleur. Le réseau de chaleur de la ville de Paris est connu de presque tout le monde, même au-delà de son périmètre d'action. Depuis 1927, année de sa création, il étend un réseau qui voisine ou dépasse aujourd'hui les 500 kilomètres gérés, avec ses 12 centrales, par la CPCU Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain, dont le principal actionnaire (66 %) est Gaz de France devenu ENGIE. Comme elle l'a provoqué avec EDF et GDF qui présentaient, selon les règles européennes, des monopoles énergétiques, la Commission européenne a fait pression sur la ville de Paris pour aboutir à ce qui ressemble à un démantèlement par ouverture de sa gestion à la concurrence. L'hôtel de ville a par conséquent lancé un appel d'offre remporté par Dalkia, autre figure emblématique du monde de l'énergie et du confort. Cet aboutissement sera rendu public après sa

validation par le Conseil de Paris prévue en décembre et est peut-être déjà rendue, avec peu de doutes sur l'issue du vote. Le réseau de chaleur est actuellement alimenté par un mix énergétique partagé entre l'incinération des déchets, la géothermie, et la biomasse, (et sans doute aussi par le gaz, qui peut être vert). Il affiche un bilan de 300 000 tonnes de CO₂ évitées, qu'auraient provoqué la combustion de milliers de chaudières individuelles... Dans sa note en date de novembre, Le Think Tank Terra Nova avance que la décarbonation du réseau de chaleur parisien passe au rang des « *nécessités impérieuses dictées par l'urgence climatique* ». Avec un objectif de passer de 50 % à 78 % d'ENR en 2050 et à 100 % en 2100 ! Une action discrète qui ne peut probablement pas faire l'unanimité et dont on peut prévoir des retentissements dès 2026 et l'après nouvel an.



Jouez-vous à la roulette de la réfrigération ?



Télécharger le livre blanc



Dès aujourd'hui Réservez la date !

VENDREDI 5 Juin 2026



BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE - CENTRE VAL DE LOIRE
NORMANDIE - POITOU CHARENTES HAUTE VIENNE



Comme en 2019 à Fontevraud, en 2021 au Futuroscope et 2024 au Puy du Fou, nos trois régions, qui associent, cette année, la Normandie région nouvellement réactivée, se regroupent pour vous proposer un événement exceptionnel :

Réunion Thème DATA & IA à Tours (37)

Palais des congrès le Vinci à TOURS



Pourront y participer : les membres AICVF, les accompagnants, les partenaires et non membres invités.

Au programme :

- Accueil à partir de 8h30
- Le matin à partir de 9h :
 - 3 conférences d'une heure avec une pause ½ heure avec questions/réponses avec cas concrets.
 - Pour les accompagnants : Visite sur Tours
- 12h30 Buffet déjeunatoire en commun, participants et accompagnants.
- 14h/16h L'après-midi :
 - Une dernière conférence avec questions/réponses avec cas concrets.
 - Pour les accompagnants : Visite sur Tours

Une participation aux frais d'organisation de l'évènement sera demandée. (50€ pour les membres, partenaires et pour les accompagnants et 60€ pour les non membres).

Tous les détails de l'organisation, horaires, thèmes des présentations, intervenants, coûts des participations, seront précisés dans l'invitation envoyée prochainement. Le nombre de places sera limité.

Prévoyez donc de répondre rapidement lors de la réception de l'invitation, et dès à présent, notez la date dans vos agendas :

Vendredi 5 Juin 2026